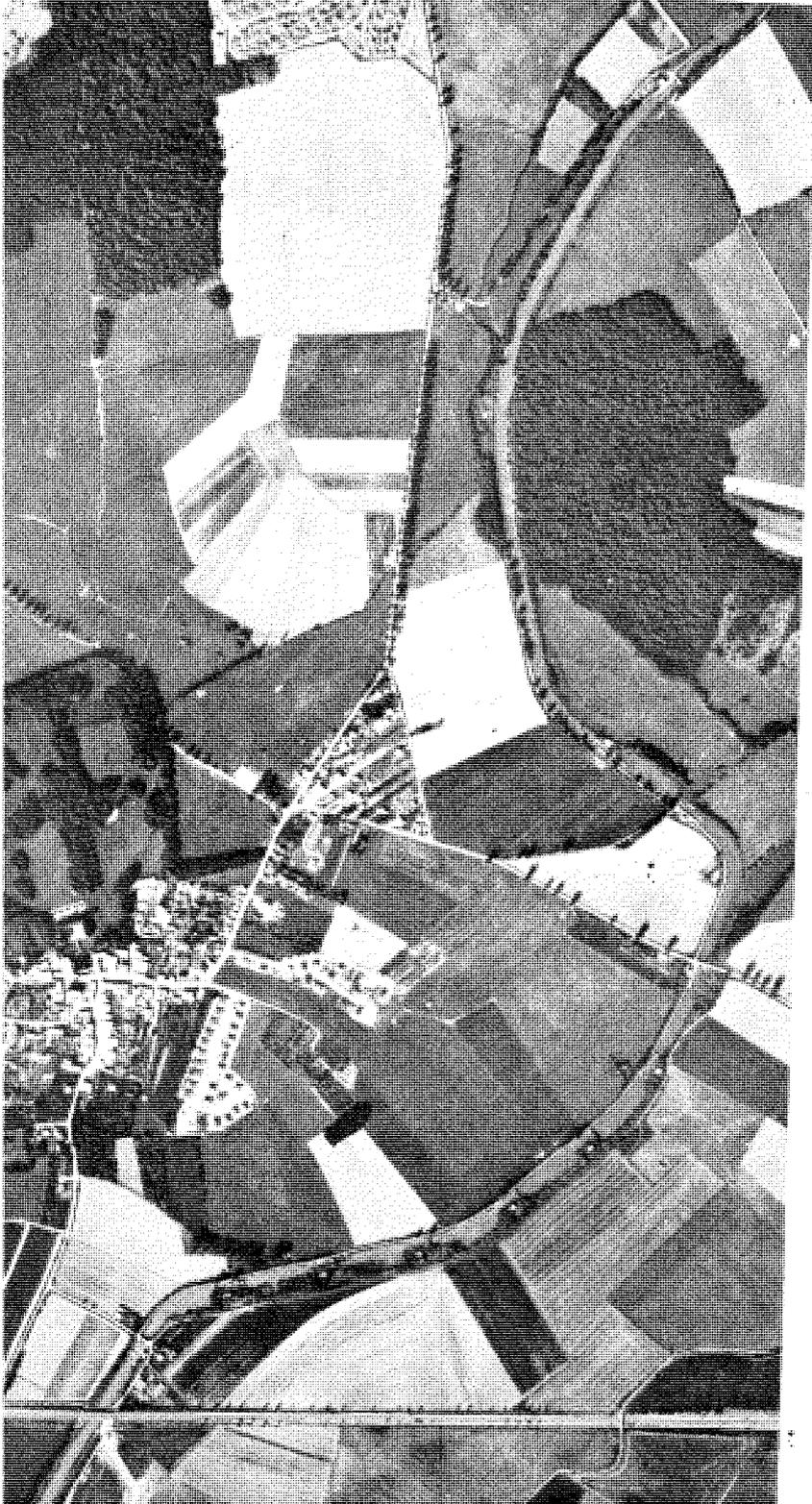


ТРЕТІЙ

ДІВІСЬ

ГОДИН

№ 9



Pour le matériel d'entretien  
de votre jardin  
de vos pelouses

Les établissements

**MICHEL JABOT**

Zone industrielle - 54710 LUDRES

Tél. : 54-62-80

sont à votre service

COIFFURE DAMES

Salon  
Martine

32, rue Patton

54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Tél. : 51-28-41

RESTAURANT

UNE CARTE  
DES SPÉCIALITÉS

Mercredi, jeudi : *Couscous*

Vendredi, samedi : *Paëlla*

Lundi, mardi : *Surprise*



27, avenue de la Malgrange

54140 JARVILLE

Téléphone : 55-48-01

*Fermé dimanches et jours de fêtes*

L  
A  
P  
O  
P  
O  
T  
E

SOCIÉTÉ

LORRAINE

CHARBONNIÈRE

Charbons - Fuel  
Entretien des chaudières

2, rue Lucien-Galtier

54110 Laneuveville-devant-Nancy

Téléphone : 51-24-70

# Éditorial du Maire

1.

Au terme de notre deuxième année de mandat, nous venons d'établir le budget 1979. Ce budget, en augmentation par rapport à celui de 1978, va nous permettre de voir le début de certaines réalisations indispensables au mieux être de notre Commune, notamment l'achèvement du chemin de la Woëvre et cela je pense, à la satisfaction de tous les riverains qui se trouvent un peu au bout du monde dans "leur chemin de terre".

Autre réalisation : Le début des trottoirs. Cette opération de longue haleine nous a mis devant un dilemme :

- ou faire payer une participation aux riverains ce qui nous aurait permis de faire, chaque année, une plus longue tranche.
- ou exécuter les travaux entièrement à la charge de la Commune.

Après mûre réflexion, nous avons opté pour la deuxième solution, de façon à ne pas alourdir le budget familial de chaque contribuable.

La réalisation du nouveau cimetière ne devrait plus poser de problème. L'acquisition du terrain nécessaire à son élaboration est en voie d'être conclue.

De plus, la surface disponible va nous permettre, dès que nos finances seront satisfaisantes, de pourvoir à des équipements sportifs.

En ce qui concerne les subventions, nous avons également prévu au budget une certaine somme qui va nous permettre de venir en aide aux différentes Associations.

Nous avons beaucoup parlé "Gros sous" mais il est nécessaire de prévoir et d'équilibrer au mieux les finances de notre Commune.

**Jean LE BRASSEUR**

# Administration municipale

- M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (tél. : 51-02-38).  
M. Jean-Marie GIRARD, premier Adjoint : 2, rue du Breuil (tél. : 54-61-39).  
M. Claude ANTOINE, 2<sup>e</sup> Adjoint : 9, rue Renoir (tél. : 55-13-18).  
M. Daniel FROMENT, Adjoint supplémentaire : 3, rue du Puits (tél. : 54-66-81).  
M. Jean BATHELIER : 39, rue Flaubert. (tél. : 51-46-74)  
M. Michel BONNET : 20, rue Verlaine (tél. : 51-46-24).  
M. Alain BOULANGER : 22, rue des tilleuls. (tél. : 54-89-01)  
M. Gérard DITCHE : chemin des Canards (tél. : 54-60-51).  
M. Yves GELHAYE : 37, rue Flaubert. (tél. : 51-47-22)  
M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert (tél. : 55-54-05).  
M. Jean-Paul HENQUEL : 1, rue du Château (tél. : 54-65-18).  
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon-Ducret (tél. : 54-73-74).  
M. Thierry de LAMBEL : Château (tél. : 54-64-71).  
M. César MENTI : 3, rue Léon-Ducret (tél. : 54-72-56).  
M. Daniel SCHWEBEL : 41, rue Manet (tél. : 51-42-68).  
M. André SOUHAI : 19, rue Baudelaire (tél. : 51-49-10).  
Mme Janine THOMASSIN : rue Léon-Ducret (tél. : 54-65-87).

## *CARNET ROSE*

Le 5 Février 1979, un petit Guillaume est venu égayer le foyer de M. et Mme MAIRESSE.

Sincères félicitations.

---

Rédaction et diffusion :

Commission des Relations Publiques

Dépôt légal : n° 215

En couverture : Territoire de

FLEVILLE : prise de vue par satellite.

## Renseignements utiles...

. 3.

Certaines modifications sont intervenues dans la rubrique "Renseignements utiles" parue dans notre Bulletin n° 8. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette "mise à jour".

**MAIRIE** : Tél. 54-65-00 -

Heures d'ouverture : A dater du 15 Avril

Lundi, Mercredi, Vendredi de 14 H à 18 H  
Mardi, Jeudi de 9 H à 12 H  
de 15 H à 19 H

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse VEGRO

Personnel Administratif : Madame Catherine BOULANGER

Permanence du Maire : Mardi-Jeudi de 18 H à 19 H et sur rendez-vous en téléphonant soit au Secrétariat de la Mairie (54-65-00), soit à son domicile (51-02-38).

Permanence des adjoints : Sur rendez-vous en téléphonant au Secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

**ASSISTANTE SOCIALE** : Madame VERNON - Service Social VILLEMEN  
(Tél. 51-38-17).

Permanence : Deuxième mardi de chaque mois de 9 H à 10 H en Mairie

**ASSOCIATIONS LOCALES** :

Association Familiale : Président : Monsieur A. TALLEMENT  
Tél. 51-16-83

Chasseurs : Président : Monsieur A. HABERER  
Tél. 51-59-64

**DELIVRANCE DE PAPIERS ADMINISTRATIFS** :

Carte d'identité (valable 10 ans) -

S'adresser à la Mairie du lieu du domicile avec :

- 2 photos récentes, 1 timbre fiscal à 30 Frs,  
l'ancienne carte et livret de famille.

## *Le 3<sup>e</sup> Age à Fléville*

Le samedi 13 Janvier, dans les locaux du Mille-Club, la Municipalité recevait une cinquantaine "d'Anciens" venus tirer la traditionnelle Galette des Rois.

Après l'allocution de Monsieur le Maire, qui souhaita la bienvenue aux participants, une rose fut offerte à chacun d'eux. Un copieux goûter fut servi au cours duquel les galettes se succédèrent et permirent le couronnement des Rois et Reines d'un jour. "

Un orchestre replongea l'assistance dans le premier quart du siècle en interprétant des airs entraînants et empreints de tant de souvenirs !

Les danseurs se réjouirent et évoluèrent sur la piste où se déroulèrent spontanément quelques farandoles.

Une chaude ambiance amicale régna durant tout l'après-midi et c'est dans l'allégresse que l'on se sépara en souhaitant vivement le couronnement d'autres Rois et Reines l'année prochaine.

---

V A C C I N A T I O N S

Lors des séances de vaccinations organisées dans notre Commune, il est rappelé aux personnes adultes désireuses de se faire immuniser gratuitement contre le TETANOS, qu'elles peuvent encore se faire inscrire en Mairie jusqu'au :

- 5 Avril dernier délai

La première injection aura lieu :

- le Vendredi 13 Avril

- à la Mairie de 10 H 30 à 11 H

- à l'Ecole de Filles de FLEVILLE-NORD de 11 H 15 à 11 H 45

- pour quelques adultes (vaccination antitétanique  
- pour les enfants (vaccinations D.T., coq, polio,  
varirole).

- le Vendredi 20 Avril

aux mêmes heures que précédemment.

- contrôles vaccinations antivarioliques  
du 13 Avril.

- vaccinations antitétaniques des adultes  
non vus le 13 Avril.

SE MUNIR D'UN FLACON D'URINES DU MATIN EN VUE D'UNE ANALYSE

OBLIGATOIRE.

Une campagne "Fleurir La France" fut mise en place depuis plusieurs années, par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Un concours des villes et villages fleuris est ouvert à toute Commune dont le Maire fait acte de candidature auprès du Préfet.

Cette année, pour la première fois à FLEVILLE, la Commission de l'Environnement a décidé d'organiser un concours afin de récompenser les plus belles réalisations.

Bon nombre d'habitants fleurissent déjà leur habitation, aussi nous les encourageons à poursuivre cette voie et incitons les plus réservés à se manifester par des "Fleurs".

Le concours sera classé en deux catégories :

- 1) - Balcons-fenêtres
- 2) - Jardins-massifs

Un jury constitué d'élus locaux, de représentants d'associations et de bénévoles passera dans toutes les rues. Chacun des Membres de ce jury attribuera une note ; les prix seront attribués en fonction du total de toutes les notes.

D'autre part, la Commune participera au Concours Départemental "Fleurir La France" afin d'exprimer ce que nous ressentons tous :

"Le respect de la nature et la qualité du Cadre de vie".

Dans le même esprit, il est rappelé que les "bennes" mises en place par le District Urbain, ont pour but de collecter les ordures hétérogène et non pas de collaborer à la nuisance d'un site. L'enlèvement des bennes "décentement" remplies s'effectue fréquemment ; aussi nous faisons appel à la discipline et au bon sens de chacun pour différer son "débarras" à un moment opportun.

# A. S. section hand-ball

## Fléville

7.

La saison sportive est actuellement bien avancée et nous pouvons dresser un bilan provisoire des résultats de nos équipes.

- Chez les masculins, les équipes 1 et 2, dans des groupes difficiles, commencent à remporter quelques succès encourageants, mais peut-être un peu tardifs...

L'équipe 3 a entamé une deuxième phase de championnat, après avoir terminé à la seconde place lors du premier tour.

Les cadets, avec un effectif fort réduit, peinent pour terminer la saison.

Les benjamins, qui ont commencé fin Janvier, remportent de nombreux succès et n'ont encore perdu aucun match, concédant un seul nul face à Dombasle 1.

- Du côté des féminines aussi, nous rencontrons de grandes satisfactions. En effet, les équipes minimales et cadettes ont terminé respectivement 1ère et 2ème de leur groupe dans la première partie du championnat. Elles ont entamé la deuxième partie avec les mêmes succès et sont en train d'accomplir une excellente saison.

Les séniors, malgré un effectif limité, réalisent un bon parcours et devraient se classer aux places d'honneur.

Au total, un bilan assez satisfaisant, avec une fin de saison en progrès, qui s'explique par de nouvelles possibilités d'entraînement. En effet, grâce à l'appui de la Municipalité, nous bénéficions de la salle A. Camus à JARVILLE, deux heures par semaine, le mercredi soir, pour nos entraînements. Déjà les bienfaits de ces séances se font sentir tant sur le plan de la condition physique que sur le plan technique.

Nous remercions vivement les personnes qui se sont dévouées pour que nous puissions bénéficier de cette salle.

## L'Association Familiale

Lors de l'Assemblée Générale du 9 Février 1979, la Présidence de l'Association fut confiée à Monsieur Alain TALLEMENT.

### LES ACTIVITES POUR 1979

RUCHE ENFANTINE : Pour les enfants de 3 à 8 ans.

Date de fonctionnement : Du 6 Août au 31 Août

Horaires : Du Lundi matin au Vendredi soir  
- de 8 H 30 à 11 H 30  
- de 13 H 30 à 17 H 30

Lieux : Ecole Maternelle FLEVILLE-NORD  
Ecole Primaire FLEVILLE-CENTRE

Prix : Pour les familles allocataires de  
la C.A.F. (21, rue St-Lambert)

34 Frs par semaine

Pour les familles non allocataires

56 Frs par semaine

Un supplément de 8 Frs pour les  
enfants ne résidant pas à FLEVILLE.

CENTRE AERE : Pour les enfants de 8 ans à 12 ans

Date de fonctionnement : Du 6 Août au 31 Août

Horaires : Du Lundi matin au Vendredi soir  
- de 8 H 30 à 17 H 30

Lieu : Mille-Clubs à FLEVILLE-NORD

Prix : Pour les familles allocataires  
42 Frs par semaine  
Pour les familles non allocataires  
64 Frs par semaine  
Un supplément de 8 Frs pour les  
enfants ne résidant pas à FLEVILLE

Comme l'année passée, le Centre Aéré fonctionnera en journée continue. Le repas sera servi au C.A. au prix de 5 Frs. Pour le bon fonctionnement du Centre, les enfants seront tenus de rester pour le repas ; le goûter sera également fourni.

Modalités communes à la RUCHE et au CENTRE AERE :

Inscriptions : Afin de réserver l'encadrement en fonction du nombre d'enfants inscrits, les inscriptions seront impératives et définitives :

- FLEVILLE NORD : Ecole Maternelle
  - Jeudi 26 Avril de 16 H 30 à 17 H 30
  - Jeudi 3 Mai de 11 H 30 à 12 H
- FLEVILLE CENTRE :- Jeudi 26 Avril de 11 H 30 à 12 H
  - Jeudi 3 Mai de 16 H 30 à 17 H 30

Droits d'inscription :

- Etre adhérent à l'Association Familiale (25 Frs par famille)
- Payer une semaine non remboursable en cas de défection.
- Se munir du carnet de santé.
- Une visite médicale gratuite est prévue le 2ème jour de fonctionnement. Les enfants non présents devront fournir un certificat médical indispensable pour les Centres de Loisirs.

PREVISIONS AOUT 1979RUCHE 60 enfants

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Subvention C.A.F.		Goûter 20 j. x 1,00 x 60 enf.	1.200,00
4,00 x 20 x 60 enfants . . . . .	4800,00	Animation 30,00 x 60 =	1.800,00
Participation familles		Salaires:	
34,00 par semaine x 4 x 60 . . . . .	8160,00	1/2 Directrice	950,00
Conseil Général		5 moniteurs (1.500x5)	7.500,00
Secours Catholique	350,00	2 Aide-moniteurs (1.100x2)	2.200,00
Subvention Mairie	2500,00	Remboursement stages :	
	<u>15810,00</u>	5 stages moniteurs x 300,00	1.500,00
		2 stages perfectionnement	
		x 100,00 =	<u>200,00</u>
			15.350,00

CENTRE AERE

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Participation familles :		Salaires :	
20 enf. x 42,00 x 4 =	3360,00	1/2 Directrice	950,00
Subvention C.A.F. :		2 Moniteurs (1.700x2)	3400,00
4,60 x 20 x 21 =	<u>1840,00</u>	Remboursement stages :	
	5200,00	1 stage moniteur :	300,00
		1 stage perfectionnement :	100,00
			<u>5.350,00</u>

- Les repas ne sont pas compris dans ce budget.

- La subvention de la Mairie est comprise dans le budget "Ruche".

ANNONCE : A.F.F.

Acceptons de nous faire donner ou prêter des vélos pour enfants de 10 à 14 ans en vue du camp, ainsi que la liste des objets suivants :

- couvertures ou sacs de couchage.
- lampes camping-gaz
- 2 gros réchauds sur pieds (genre réchaud à conserves)
- 2 toiles de tente 4 places. (Nous en possédons déjà 3)

D'avance merci.

CAMP D'ETE POUR LES "PRE-ADOS"

Les dates :

S'adresse aux Jeunes de 10 à 15 ans

- Soit du 22.07 au 4.08

- Soit du 16.07 au 29.07

Afin d'arrêter ces dates, une réunion avec les parents intéressés aura lieu le Mercredi 25 Avril, à 20 H 30, à la Mairie, au cours de laquelle l'implantation du camp sera communiquée.

Prix : 500 Frs

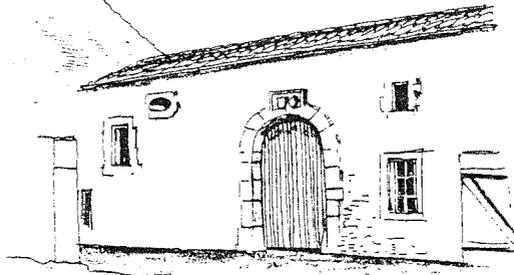
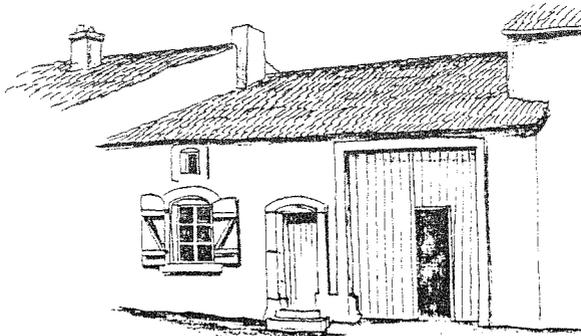
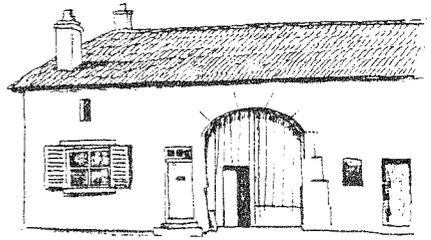
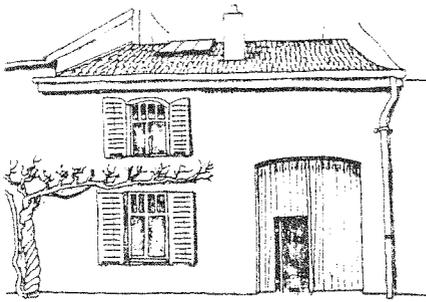
Sur présentation des bons de vacances de la C.A.F. où la mention "Camp" est portée, la déduction journalière sera effectuée immédiatement dans une fourchette allant de 9 Frs à 23 Frs 50 en fonction du quotient familial.

A l'inscription, une somme minimum de 50 Frs non remboursable en cas de désistement, sera demandée ; le reste étant versé avant le départ.

Le transport se fera par les parents sinon une majoration du prix du transport par bus ou par train sera appliquée.

PREVISION DU BUDGET

Nourriture :		500,00 Frs par enfant
12,00 x 20 j. x 14 jours	3.360,00	
Animation	600,00	
Location terrain	300,00	
Rémunération animateur 4 x 500,00	2.000,00	
Amortissement matériel	1.000,00	
Sorties	640,00	
Frais divers (pharmacie etc...)	100,00	
	<hr/>	
	8.000,00	



13

FLEVILLE, UN VILLAGE LORRAIN  
SES RUES, SES MAISONS

---

La Lorraine est une de ces rares régions encore porteuse de beaucoup d'histoire, car devenue française il y a 213 années, elle a gardé tout son passé et celui-ci s'inscrit souvent dans ses villages.

Ainsi il y a beaucoup à dire du village de Fléville, de l'aspect de ses maisons ainsi que de sa distribution générale et ce sont ces aspects que nous nous plairons à "visionner" devant vous.

LA STRUCTURE DU VILLAGE

Fléville a conservé les structures types du village lorrain dans ce qu'il a de traditionnel, tout en y ajoutant quelques particularités qui résultent de sa situation géographique, de son histoire et lui donnent son caractère spécifique. Certains d'entre nous ont peut-être conscience de sa configuration, du moins y ont-ils réfléchi en traversant d'autres villages lorrains ; aussi est-il temps que chacun de nous connaisse l'identité de notre village, la distribution générale de ses maisons ainsi que l'architecture de celles-ci.

Dès l'abord, un village lorrain est très différent des régions environnantes, telle l'Alsace par exemple, où les maisons sont colorées, aux portes et volets en teintes vives et où chaque maison a son individualité, alors que dans la rue lorraine les maisons souvent se ressemblent, les façades sont incolores et grises. On pourrait aussi faire des comparaisons avec les villages belges, luxembourgeois ou champenois et le contraste entre ces divers types est frappant, maintenant comme jadis.

Lorsque l'on aborde l'architecture et la distribution générale du village lorrain, on peut dénombrer 3 types principaux : le village rue ou "village chenille", le village tas et enfin le village en rond qui est du reste une variante du village tas.

La forme du village qui est la plus fréquente en Lorraine est le village rue ou le village en long ; il comprend une seule rue et s'appuie sur la pente d'une colline ; c'est pourquoi on l'appelle "village chenille" : les maisons sont disposées de part et d'autre de cette voie unique, tels Troussey ou Hennemont. Cette structure existait déjà au 17ème Siècle, elle est donc fort ancienne ; mais il peut y avoir des variantes, telle une forme en U ou en T comme à Fléville.

Le village tas a un plan confus, au tracé imprévu découpé par des rues nombreuses et courtes, ses maisons sont anarchiquement disposées et il donne une impression de grande ancienneté.

Le village en rond signifie que les habitations sont groupées autour d'une tour, d'une église, d'une place et plus tard d'une mairie-école. Les rues sont entassées sans espace devant les maisons et on pourrait croire qu'il s'agit-là du noyau primitif des villages.

Alors qu'en est-il de Fléville ?.... Adossé au flanc du coteau, situé dans une espèce d'amphithéâtre avec des rues orientées exactement nord-sud (rue Léon Ducret et rue du Puits) ou est-ouest (rue du Château), le village s'étend nonchalamment le long du coteau descendant depuis la Noue jusqu'au château, puis en angle droit qui se dirige vers le Vermois.

Il a donc les principales caractéristiques du village rue en s'échelonnant le long des voies, avec des maisons accolées les unes aux autres dans la continuité et des usoirs en façade sur rue et un jardin modeste à l'arrière : l'exemple le plus caractéristique en est le haut de

la rue Léon Ducret car elle a gardé sa structure initiale alors que la rue du Château a perdu son caractère par l'élargissement de la route qui a pratiquement détruit les usoirs.

Mais comme il y a toujours quelques panachages, Fléville a quelques aspects du village en rond, du moins pour la partie groupée autour de l'église, de la place et du château.

Les espaces devant les maisons sont plus restreints, tout y est plus ramassé ; il n'y a pas d'usoirs et les maisons sont plus petites comme s'il était question de mieux se défendre dans le passé.

On peut penser que cette partie du village en rond formait le noyau initial qui s'est développé au 18ème Siècle en se prolongeant vers le haut sur la rue Léon Ducret et vers l'est sur la rue du Château, car les maisons avec un large espace donnant sur la rue constituent une caractéristique plus marquée de cette époque.

Village rue et un peu village en rond, l'agglomération de Fléville s'ordonne autour d'une rue principale, la "Grande Rue" ou rue du Château et les rues secondaires, la "Haute Rue" ou rue Léon Ducret et la "Basse Rue" ou rue du Puits.

On a voulu voir pendant longtemps dans la structure d'un village rue une nécessité de défense, un avant-poste avant de se réfugier en cas d'attaque dans le donjon protecteur, ce qui explique la concentration des maisons du village et aussi leur profondeur. Les invasions perpétuelles, le passage des troupes en opérations ou des "routiers" -ces hommes d'armes sans emploi- incitaient au regroupement et même à permettre la fermeture du village à ses extrémités.

Dès que des gens de guerre ou des brigands étaient signalés, le tocsin sonnait et les issues du village étaient fermées avec des chariots, herses ou troncs d'arbres.

16  
Ainsi à Fléville, les issues étaient gardées à l'ouest vers Ludres par la ferme du château qui date de 1569 et l'entrée dans le village sur la place du Monument est bien surveillée par ce passage étroit formé notamment par la maison de l'Ancienne Mairie-Ecole.

Vers l'est ou le Vermois qui était la vraie voie d'accès du village, l'entrée en était tenue par une ferme agricole appartenant actuellement à M. R. Boulanger et qui permettait d'interdire l'entrée de la localité.

Vers le sud, rue Léon Ducret, il est aisé de constater combien le passage est également étroit au-dessus de la place située en haut de cette rue et notamment autour de la maison de M. Steitz. N'oublions pas que cette voie qui permet aujourd'hui d'aller à la zone industrielle permettait jadis d'aller dans les champs, les parcelles des Hayes, Richardmesnil et peut-être la voie de Toul à Saint-Nicolas ou encore de Pont-Saint-Vincent à Saint-Nicolas.

C'est en fonction de cet élément de défense que devant les maisons, il y avait de grands "usoirs" ou "parges" et que l'arrière des maisons était peu fréquenté et contenait un petit jardin ou "meix".

Les spécialistes de l'étude du village lorrain ajoutent à cette théorie de la structure du village uniquement orientée dans un but de défense, celle d'une conception essentiellement agraire, conforme au système de culture et d'élevage appelé système d'"openfield" (champs ouverts). Basé sur l'assolement triennal avec comme corollaire une rotation annuelle -céréale d'automne, céréale de printemps puis jachère (versaine)-, ce système permettait après chaque récolte d'accueillir le troupeau communal sur des prés et champs qui redevaient ainsi propriété collective.

17.

Ce droit de "vaine pâture" nécessitera la nomination d'un berger communal pour la garde du troupeau de tous ; les champs n'étaient pas clos. C'est le système des champs ouverts, rendu nécessaire par suite du morcellement de la propriété rurale : ces contraintes collectives, nous dit Jean PELTRE, le grand spécialiste actuel du village lorrain, se sont transmises à l'habitat. Il ajoute "que pour faciliter les déplacements du troupeau, il était non seulement interdit d'enclorre, mais encore d'édifier des bâtiments d'habitation et d'exploitation hors d'un périmètre villageois bien défini dont le statut juridique était distinct de celui des terres".

Nous retrouvons ici encore le motif de l'appellation de la rue du Refure (rue Léon Ducret) en haut de laquelle le troupeau communal devait se regrouper, s'abreuver à la fontaine de la placette du haut du village où aboutissaient les nombreuses sources d'eau situées aux alentours et encore identifiables aujourd'hui.

Cette conception agricole de la formation du village est certainement conforme aux faits historiques, mais n'oublions pas que Fléville existait déjà bien avant la Guerre de 30 Ans (1635-1698) et par conséquent, les villageois ont du moins songé à se défendre et à protéger leurs familles et leur bétail, bien qu'ils se soient réfugiés en cas d'attaque dans la forteresse de Fléville ou en cas d'épidémie dans les forêts.

Quoi qu'il en soit, le village actuel garde le reflet de son passé plusieurs fois centenaire.

### LES MAISONS

La grande majorité des maisons de ce que l'on appelle l'ancien village sont plus que centenaires, puisque sur le premier cadastre de la Commune datant de 1813 on retrouve pratiquement toutes les habitations des rues du château,

Léon Ducret et rue du Puits. Leurs façades ont parfois été rajeunies, éclairées de nouvelles fenêtres, mais en gros il y a peu de changements et en tout cas une jointivité des façades très régulière.

Il est malaisé de savoir s'il y a plus de 300 ans les maisons étaient jointives comme aujourd'hui, mais on pense généralement qu'il pouvait y avoir des espaces libres aussi entre les constructions, servant d'usoirs. Les fortes poussées démographiques du 18<sup>ème</sup> Siècle ont permis de combler ces vides et de donner au village son aspect actuel de village rue.

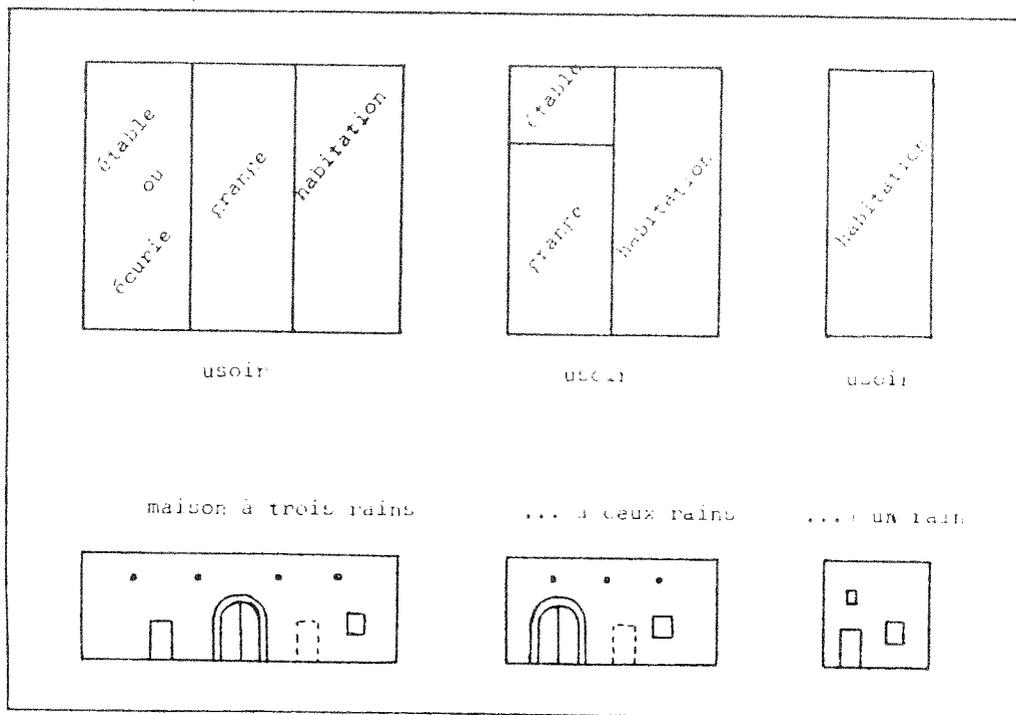
Malgré cela, les documents que l'on possède sur les villages environnants aux alentours de 1636 indiquent déjà Heillecourt, La Neuveville-devant-Nancy, Jarville, représentant eux-mêmes tous les caractères du village rue à maisons jointives.

Les particularités de la maison lorraine sont sa profondeur, sa structure générale avec la porte "charretière" ou porte de grange et la présence des usoirs sur la rue. Mais de toute évidence, la construction toute entière est centrée autour de l'étable et de l'abreuvoir ou puits situé à l'intérieur pour le bétail qui reste enfermé 6 à 7 mois de l'année.

C'est en pénétrant à travers la porte de grange que l'on aperçoit la profondeur de la maison avec une grande et haute poutre maîtresse parallèle à la rue, alors que sont disposées perpendiculairement à cette poutre des travées ou "rains" délimitées en longueur par un mur sans pignon ou mur de refend.

Les "rains" commandent donc la disposition de l'ensemble et constituent les parties correspondant à l'habitation proprement dite et aux autres usages, ainsi on désigne une maison à 1, 2 ou 3 rains. Cette dernière comprend donc successivement des parties affectées au logement des hommes, aux produits de l'agriculture et à l'élevage.

Lorsqu'il y a 2 rains, l'étable se trouve sur la partie arrière et l'on y accède par la grange (par exemple maison de Mme Bieber). La maison à 1 rain se limite à l'habitation proprement dite (voir schéma joint).



Au-dessus de la porte, il y a une gerbière, simple ouverture qui permet d'entreposer directement les récoltes au grenier ; à la base de la porte il y a parfois une "polaire" surtout du côté du jardin, c'est-à-dire un minuscule portillon qui servait aux poules et autres volailles à entrer et à sortir.

A l'intérieur de la maison et dans la partie habitée, il y a tout d'abord la chambre sur rue, appelée "poele" ou "chambre devant" puis la cuisine qui occupe en général le centre du logement et est éclairée par une flammande et enfin la chambre de derrière ou "chambre derrier" qui n'est pas toujours habitée. On peut s'étonner de voir

dans les habitations anciennes que la cuisine est toujours si faiblement éclairée par la flammande et se trouve juste au milieu ; pour y répondre, il faut admettre qu'elle symbolise alors le centre véritable, le foyer de la maison et surtout que dans cette situation elle reste, semble-t-il, la plus chaude dans le long hiver lorrain.

En dehors de ces contraintes, il y a parfois des variantes, surtout pour les maisons à 3 ou 4 travées ou rains, mais elles existent aussi pour celles à 2 travées et sont limitées en général à la chambre à l'étage avec l'escalier partant de la cuisine.

Ceux que cela intéresse peuvent regarder les maisons de leur village et ils retrouveront encore à Fléville quelques unes de ces structures, mais nous préférons les laisser partir à cette découverte.

Il faut cependant faire une mention particulière à ces belles portes lorraines, appelées portes charretières ou "charri", qui donnent sur la grange, vrai centre de l'exploitation.

La forme la plus ancienne pour ces portes est la forme cintrée, mais elle devient rare car refaite au siècle dernier, elle est devenue rectangulaire à cause de la hauteur des charrettes de foin, comme cela est du reste assez fréquemment le cas à Fléville. Dans cette porte qui parfois aussi est la seule porte de la maison, on a aménagé un portillon à la taille de l'homme pour pénétrer à l'intérieur.

Enfin les usoirs, appelés jadis "usuaire" ou "parges" sont une de ces autres spécialités de nos villages dont il faut parler car étant des espaces publics, ils ont été et doivent redevenir une part de la vie locale avec ses capacités d'embellissement.

Rappelons tout d'abord que l'usoir est la bande de terrain qui se trouve entre la maison et le caniveau de la rue, il

est presque toujours propriété publique, mais les propriétaires de la maison ont le droit d'en "user" étant entendu qu'ils ne peuvent revendiquer comme propriété que le tour du volet. 21.

L'usoir est l'élément caractéristique du village rue et se trouve à Fléville rue Léon Ducret vers le haut et rue du Puits sur une centaine de mètres à droite en descendant de la rue du Château.

Si l'on en croit la vie d'autrefois, l'activité du village lorrain s'exerçait pour des raisons de sécurité et des raisons agricoles devant la façade des maisons sur cet espace d'environ 5 à 8 mètres depuis la maison jusqu'au caniveau.

L'usoir contenait les fumiers, le bois en fin de saison, le matériel aratoire en été : chariots, herses, brabants, charrettes, les volailles s'y ébattaient et en hiver l'alambic y fonctionnait pour la distillation des eaux-de-vie. C'est pourquoi, il est en général en déclivité depuis la maison pour permettre l'écoulement des eaux et des purins dans le caniveau.

En plus de ces vocations agricoles, l'usoir est aussi l'endroit où les femmes s'assemblaient pour causer, faisant ce que l'on appelle "couarail", les dentellières ou les brodeuses venaient s'y installer en groupe.

Cette institution vénérable de nos villages existe de moins en moins avec la disparition relative de la petite exploitation familiale à laquelle tout le monde participait à diverses périodes de l'année et aujourd'hui l'usoir est désaffecté sans fonction déterminée, alors qu'il représente une fraction non négligeable de l'espace public. Ces surfaces restent importantes dans certaines portions du village quoique les usoirs de la rue du Château aient disparu avec l'élargissement de la chaussée. Partout, cependant, dans la restructuration de l'habitat ancien des villages, l'aménagement de l'usoir prend une place importante.

22. Au terme de cet article, nous voudrions sensibiliser les Flévillois sur les regards qu'ils jetteront peut-être sur leur village.

Chercher des maisons lorraines avec leur architecture typique, leurs tuiles creuses en forme de tige de botte, c'est retrouver les traces d'une architecture précise et fonctionnelle pour une époque.

Bien plus, cependant, en cette période où la mode rétro est encore de mise, l'aménagement des usoirs pour une vie collective, pour un environnement agréable est une des pièces maîtresses pour la remise en état d'un village ancien.

Avec des coûts modestes, assortis de subventions, ces espaces actuellement inutiles pourraient être aménagés avec goût, être un lieu de déambulation et de repos comme on le voit faire maintenant dans certaines communautés villageoises de l'Est.

Puissent ces suggestions tracer la voie de réalisations prochaines et futures pour un embellissement du village.

## QUELQUES SENTENCES POPULAIRES LORRAINES

### PROVERBES

- Il ne faut pas se moquer des chiens avant qu'on ne soit hors du village.
- Il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, c'est celle qui noie.
- L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail ; la clef dont on se sert est toujours plus claire.

### CALENDRIER AGRICOLE

- Quand il fait beau le vendredi, il pleut le dimanche.
- Quand le coq chante en allant au lit, le temps change bientôt.

Janvier - Janvier doux, mars rude.

23.

Février - Quand il fait beau à la Chandeleur, l'ours se retire dans sa grotte pour 6 semaines.

Mars - Autant de brouillard en mars, autant de gelées ou de pluie en mai.

Avril - A la Saint-Vincent (5 avril) claire journée annonce une bonne année.

- Quand il pleut le Vendredi Saint, il fait sec les 3/4 de l'année.

Mai - Quand il fait beau aux Rogations, le premier jour c'est pour la fenaison, le deuxième pour la moisson, le troisième pour la vendange.

Juin - Saint-Médard grand pissard, Saint-Barnabé lui casse le nez.

- Quand il pleut à la Saint-Jean, l'orge s'en va déperissant.

Août - La pluie d'août donne du miel et du bon vin.

Septembre - A la Saint-Michel (29 septembre) le goûter est monté au ciel.

Octobre - A la Saint-Simon (28 octobre) la neige sur le tison.

Novembre - A la Saint-Martin (11 novembre) l'hiver est en chemin.

Décembre - Noël au soleil, Pâques au feu.

- Le vent qu'il fera les 12 premiers jours après Noël, ce sera le vent de chacun des 12 mois de l'année.

---

C'est devenu maintenant un lieu commun de parler de l'échéance 2000 de notre calendrier et à l'instar des hommes publics, les mass-média se sont emparées de ce sujet.

Publications diverses, articles, livres, essaient de prospecter l'avenir et non pas toujours selon les termes de la science-fiction ou du prophétisme, mais aussi dans des perspectives politiques et surtout scientifiques. Pourquoi donc, à l'échelle de notre modeste commune, ne pourrions-nous pas aussi regarder cet avenir prochain qui n'est qu'à 21 ans devant nous ?

Certes, les amateurs de sensations peuvent se donner libre cours, mais nous nous efforcerons de rester très prudents et mesurés, quitte à décevoir les amateurs de mirages ou ceux de catastrophes.

L'histoire, dit le grand écrivain Raymond Queneau, est "la narration des malheurs", nous n'avons pas à scruter les malheurs de l'avenir car ils viendront bien assez à temps.

Deux remarques cependant s'imposent et ce sera tout d'abord le caractère relativement factice de notre datation. Elle a pour base un événement de première importance dans le monde, la naissance du christianisme qui a bouleversé les données de cette antériorité, mais cette datation est différente dans certains autres pays du monde; par exemple les Musulmans en sont à l'année 1399 (Mahomet), les Persans à l'année 1356, les Juifs à

l'année 5739 (naissance du monde selon la Genèse), les Bouddhistes à environ 2567 (naissance du Bouddha) : il y a donc une certaine relativité.

D'autre part, à notre connaissance il n'y a, du moins pour le moment, pas de sentiment de peur, de panique ou d'inquiétude devant le nouveau millésime, comme en l'an 1000 ; car sur le plan cosmique, dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques, le Soleil a encore plusieurs milliards d'années de lumière devant lui, ce qui est consolant mais n'évite pas des catastrophes cosmiques limitées.

Notre propos n'est pas d'anticiper sur les découvertes scientifiques ou améliorations techniques qui se produiront d'ici vingt ans, laissons aux spécialistes le soin de nous dire si les maisons utiliseront l'énergie solaire ou la voiture l'énergie atomique ou toute autre. Peut-être chacun disposera-t-il d'un terminal d'ordinateur à demeure pour ses activités domestiques, peut-être l'agriculture sera-t-elle prise dans le circuit de l'informatique ; tout cela est possible, mais notre vie se façonnera à ces nouvelles données.

Cependant, il est intéressant de savoir que le futur de notre commune a déjà été esquissé, sinon prévu à long terme, pour l'échéance 2000 et cela par l'intermédiaire du schéma d'aménagement de la région sud de Nancy, du moins dans ses grandes lignes, et dont le Plan d'Occupation des Sols (POS) est une première approche pour les quelques années à venir.

On ne saurait sous-estimer cette projection dans le futur qui sur une voie tracée à l'échelle régionale est le guide de nos pas pour passer au-delà du deuxième millésime et déjà les estimations régionales d'il y a 7 à 8 ans sont revues et corrigées dans un sens moins expansionniste.

26. A Fléville, le schéma d'aménagement prévoyait une population de 10 à 12.000 habitants localisés sur Fléville Centre, Frocourt, les axes de circulation et la zone industrielle ; tout cela correspondant dans une certaine mesure à l'expansion du "grand Nancy". Mais maintenant déjà, en raison de la situation économique et du déplacement de certains pôles d'intérêts, on perçoit que ces estimations ont été quelque peu surestimées.

La raison commande d'être plus prudents et de s'en tenir à des chiffres de 5 à 6.000 habitants selon les estimations habituelles.

Bien évidemment, au centre, le village dans sa forme actuelle sera beaucoup plus étoffé et deviendra un centre de rayonnement alors qu'à Fléville-Nord se joindra Fléville-Frocourt, puis Fléville-Sud avec ses activités industrielles. L'éclatement communal vers le nord et le sud sera compensé par un affermissement du centre qui sera le lieu d'équilibre de tout le ban communal : tels peuvent être, vu d'aujourd'hui, les perspectives de demain et après-demain.

Ainsi la commune se penche depuis plusieurs années sur le lourd problème de son avenir et ce n'est pas une mince responsabilité des élus que de guider cette évolution et d'avoir constamment à l'esprit ce devenir pour l'orienter, le faciliter et l'organiser. Bien sûr cela n'est pas aisé car il y a de multiples facteurs contradictoires où le plus éminent futurologue peut se tromper.

Néanmoins, ce souci constant de l'avenir fait partie des préoccupations d'une municipalité, la responsabilité de

chacun est engagée car c'est la vie des jeunes générations et de leurs descendants qui est en cause afin qu'ils puissent vivre dans un monde meilleur, plus fraternel et à la mesure des aspirations de chacun.

UNE PROCHAINE INAUGURATION  
A FLEVILLE-SUD

"EXPRESS TRANSPORT SERVICE"

---

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture dans les prochaines semaines des bureaux et installation de la Société Express Transport Service, Agence de Fléville, qui sera ainsi la première firme à s'installer sur la zone industrielle de Fléville.

Nous voici parvenus au terme d'une longue attente, puisque cette zone a été ébauchée il y a déjà 5 ans et terminée pour ses infrastructures il y a déjà plus d'un an : c'est le début d'une nouvelle ère pour notre Commune, surtout si comme nous l'espérons cette zone se remplit dans les prochaines années malgré les difficultés économiques. Le nouveau venu, la Société Express Transport Service a son siège social à Beaupreau (49) en Maine-et-Loire ; créée en 1976 elle a plusieurs agences, notamment à Metz, Nancy, puis également une à Strasbourg, mais Fléville constituera probablement la plaque tournante des agences de l'Est.

Ainsi que son nom l'indique, il s'agit d'une société de transport et l'agence de Fléville a pour objet social le transport rapide de messagerie au départ de Lorraine, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, vers le Nord, Paris, l'Ouest et le Sud-Ouest.

La livraison est prévue en 24 ou 48 h sur l'ensemble de cette zone par des lignes régulières journalières, soit

à dire que la marchandise atteint sa destination finale sur l'ensemble des principales grandes villes de la zone le lendemain de la remise des expéditions.

Les bâtiments de la Société E.T.S. (Express Transport Service) seront bientôt terminés et ils représentent une surface de 14.000 m<sup>2</sup> dont 400 m<sup>2</sup> de bureaux et 1.100 m<sup>2</sup> de quais ; rappelons qu'ils se trouvent adossés quasiment à l'autoroute de contournement (A 33) et sont situés au point de la zone industrielle le plus proche de Fléville-Centre.

Le personnel de l'agence de Fléville se composera d'environ 20 personnes sur un effectif total de la Société de 75 personnes, par ailleurs 20 camionnettes seront affectées au ramassage et à la livraison.

Nous sommes heureux de voir s'installer prochainement ceux qui en fait vont inaugurer la zone industrielle attendue depuis longtemps.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leurs affaires seront florissantes.







FLEV-JLE

Devacs

NANON